

## FACTURATION



### A votre charge

Le court séjour est facturé CHF 60.-/jour. Ce tarif comprend les prestations hôtelières, soit votre chambre, les repas et collations, l'entretien, le lavage du linge (vêtements et linges de bain) ainsi que les prestations d'animation socioculturelle.

Les honoraires médicaux et paramédicaux (physiothérapie par ex.) ainsi que les frais de pharmacie sont facturés séparément. Ils sont remboursés par votre assurance maladie avec ordonnance et selon votre contrat LAMal.

### A charge de l'assurance maladie

Une facture séparée est envoyée à votre assurance maladie. Un forfait journalier correspondant à une partie du coût des soins est pris en charge. Conformément à la LAMal, l'assurance facture la quote-part et la franchise aux assurés.

### A charge de l'Etat de Vaud

L'Etat de Vaud prend en charge le solde du coût effectif d'une journée en EMS (env. CHF 220.-/jour). Si vous avez droit aux PC, un montant de CHF 30.- par jour vous sera remboursé sur demande. Il suffit d'envoyer la facture déjà réglée par vos soins à votre agence d'assurances sociales.

### Pour toute réservation ou questions :

BRIO du Réseau Santé la Côte

Tél. 021 822 43 23

e-mail : [brio@rslc.ch](mailto:brio@rslc.ch)

[www.reseau-sante-lacote.ch](http://www.reseau-sante-lacote.ch)

Réseau Santé  
LA CÔTE



Fondation Silo—VG/BH mai 2023



# SAMS SILO



## Bienvenue au SAMS de la Fondation Silo

### Informations importantes pour votre séjour

#### Important

- En cas d'hospitalisation, le court séjour est clos après 48h.
- Le court séjour a pour but un retour à domicile.
- On ne peut pas prolonger un court séjour pour attendre une place à l'EMS.
- Il n'y a pas de médecin sur place tous les jours.

SAMS Silo, Route du Village 14, 1112 Echichens

## A PRENDRE AVEC VOUS



1. Votre **carte d'assurance maladie**
2. Vos **médicaments habituels** dans leur emballage d'origine (boîtes), vos médicaments occasionnels ainsi que la **liste de vos médicaments et leur posologie (ordonnances)** :
  - si vous venez du domicile > pour la durée de votre séjour
  - si vous venez de l'hôpital > voir l'infirmière pour obtenir des médicaments pour minimum 48h et vos ordonnances
3. Votre **trousse de toilette** avec vos produits habituels
4. Des **habits adaptés** à la saison et des sous-vêtements en suffisance
5. Vos **moyens auxiliaires** habituels (par ex. canne, chaise roulante, etc.)
6. Votre **matériel habituel de soins** (par ex. pour la glycémie, vos pansements, etc.)
7. Vos éventuelles **protections contre l'incontinence** en quantité suffisante
8. Une copie de vos **directives anticipées**, si vous en avez

## SUIVI MEDICAL

Sauf avis contraire, une visite médicale est organisée peu après votre entrée. Le médecin responsable du court séjour est présent deux fois par semaine. Le suivi médical a lieu ensuite selon vos besoins.



Vos médicaments sont préparés par la Pharmacie Populaire de Morges (pas de pharmacie sur site).

## VOTRE SEJOUR

### Votre chambre

Votre chambre comprend un lit, une table, un fauteuil et une salle de bains individuelle.

Vous disposez aussi d'une télévision et d'un téléphone. Ce dernier est facturé au prix de 0.50 CHF/ jour, location et forfait de communication en Suisse compris. Si vous n'en avez pas l'utilité, merci de nous en informer.



### Vos valeurs et biens personnels

Nous vous recommandons de prendre avec vous uniquement l'argent de poche nécessaire à votre séjour. Votre chambre dispose d'un coffre où vous pouvez déposer vos valeurs. Merci de les récupérer à votre départ.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou disparition d'objets de valeurs.

### Pour compléter votre séjour (facturés hors forfait)

- ◆ Cafétéria (ouverte au public)
- ◆ Agence postale
- ◆ Salon de coiffure
- ◆ Physiothérapie
- ◆ Podologie

